

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 080

Le jeudi 11 mai 2023

Présidente : L'honorable Hedy Fry

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 11 mai 2023

• (1630)

[Français]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la quatre-vingtième réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

Je voudrais reconnaître que cette réunion a lieu sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le 23 juin 2022.

[Traduction]

Même si les autorités de santé publique et le Bureau de régie interne ne vous demandent plus de porter un masque à l'intérieur de la Cité parlementaire, les masques et les respirateurs restent d'excellents outils pour prévenir la propagation de la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires. J'encourage donc leur utilisation.

J'aimerais maintenant aborder quelques questions d'ordre administratif. À titre d'information...Mme Crooks est la seule témoin aujourd'hui. En bas de votre écran, vous verrez un petit globe. Si vous cliquez sur ce globe, vous obtiendrez l'interprétation dans la langue de votre choix, soit l'anglais, le français ou le parquet.

Je tiens également à rappeler à tous les participants qu'ils doivent adresser leurs commentaires par l'entremise de la présidence. Par ailleurs, veuillez mettre votre microphone en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Veuillez le fermer dès que vous avez fini de parler, sinon nous recevrons toutes sortes de sons en provenance de la pièce.

Il est interdit de prendre des photos de votre écran. Vous pourrez visionner la réunion plus tard sur le site Web de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 20 mars 2023, le Comité se réunit pour poursuivre son étude sur la pratique sécuritaire du sport au Canada.

Aujourd'hui, nous accueillons une seule témoin. Il s'agit de la présidente de Canada Soccer, Mme Charmaine Crooks. Je tiens à souhaiter la bienvenue à Mme Crooks.

Madame Crooks, j'aimerais vous communiquer quelques renseignements utiles. Vous aurez 10 minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Je vous avertirai 30 secondes avant la fin du temps imparti pour vous donner le temps de conclure votre exposé. Nous aurons ensuite une période de questions et réponses.

Veuillez commencer, madame Crooks. Vous avez 10 minutes. Je vous remercie.

Mme Charmaine Crooks (présidente, Canada Soccer): Bonjour, madame la présidente et membres du Comité.

Je m'appelle Charmaine Crooks et je suis la présidente bénévole nouvellement élue de Canada Soccer. Je suis honorée d'être la première femme et la première personne de couleur à occuper ce poste en 111 ans d'histoire. Puisque j'ai travaillé pendant des décennies pour améliorer l'inclusion, l'éthique et le bien-être dans le sport, je ne sous-estime pas l'importance de ce mandat et je me réjouis de servir tous les électeurs de Canada Soccer.

Aujourd'hui, j'aimerais d'abord vous parler de mes antécédents à titre d'athlète et de bénévole. J'espère pouvoir utiliser mon expérience pour faire avancer la conversation sur la bonne gouvernance et la pratique du sport sécuritaire au Canada.

Je suis née en Jamaïque dans une famille de neuf enfants. Je suis arrivée au Canada à l'âge de six ans. C'est au Canada que je me suis développée et que j'ai grandi à titre de personne et à titre d'athlète, et où je suis devenue membre de l'équipe nationale canadienne d'athlétisme et médaillée olympique.

J'ai été la première athlète féminine de l'histoire du Canada à participer à cinq Jeux olympiques. À titre d'ancienne compétitrice internationale à une époque où l'athlétisme faisait face à des problèmes systémiques en matière d'éthique sportive, je suis profondément consciente de l'importance d'une bonne gouvernance et d'un leadership éthique pour garantir un environnement de sport sécuritaire et équitable.

Lors des Jeux olympiques de 1996, j'ai été le porte-drapeau du Canada pour la cérémonie d'ouverture, en partie en reconnaissance de mon travail en dehors de l'athlétisme avec les organismes de sport et les athlètes. Cet honneur a confirmé mon engagement à promouvoir l'amélioration du sport.

En 2012, j'ai été décorée de l'Ordre du Canada pour mon travail d'athlète et de bénévole au sein du Mouvement olympique international, notamment pour mes efforts visant à élaborer le code de déontologie du Comité international olympique, ou CIO.

À titre de femme de couleur qui a évolué dans le système de sport d'élite mondial, j'ai fait l'expérience des réalités merveilleuses et malheureuses qui coexistent dans le sport. Que les mauvais traitements soient directement infligés à la personne ou qu'ils prennent la forme de microagressions, la douleur et les préjudices sont bien réels. À titre de dirigeants, nous avons le devoir de les éradiquer.

Je pense avoir mérité cette occasion et d'avoir été élue pour prendre la direction de Canada Soccer afin d'utiliser mon expérience pour aider à améliorer l'organisme et le réhabiliter. Parmi mes compétences qui, je l'espère, aideront votre comité dans son travail, je citerai mon travail avec le premier groupe d'athlètes actifs élus par nos pairs à titre de membres votants au Comité international olympique. Comme je suis membre de la Commission des athlètes du CIO, je m'efforce de renforcer la représentation des athlètes et la prise de décision au sein du Mouvement olympique et à soutenir les athlètes pendant et après leur carrière. J'ai également été membre des commissions de la culture et de l'éducation du CIO, de la Commission CIO 2000 — une commission sur la réforme —, de la commission d'éthique du CIO et de l'Agence mondiale antidopage. Je crois que ces expériences sont particulièrement pertinentes pour la discussion que nous aurons aujourd'hui sur la pratique sécuritaire du sport.

Outre mon rôle au sein du Comité international olympique, je suis aussi l'un des membres fondateurs de Right to Play, qui cherche à protéger, à éduquer et à responsabiliser les enfants en utilisant le pouvoir du sport. J'ai également continué de jouer mon rôle de membre bénévole du conseil d'administration du Comité olympique canadien et de membre du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Grâce à ces antécédents, je suis très consciente du pouvoir et de l'importance du leadership et du sport comme moyens d'atteindre la réalisation personnelle, de rassembler les gens et de favoriser les changements sociétaux. Je suis fière de mes efforts en vue de défendre les droits des athlètes et de promouvoir une pratique du sport juste, équitable et sécuritaire.

Je vous ai mentionné ces antécédents afin que le Comité puisse comprendre mon objectif, qui est de soutenir et de défendre les droits des athlètes, qui méritent notre plus grand respect et qui sont la raison pour laquelle nous faisons tout ce travail.

Dans mon nouveau rôle de présidente bénévole, j'ai le devoir de soutenir la mission de Canada Soccer, qui est de faire preuve de leadership dans la recherche de l'excellence dans le domaine du soccer à l'échelle locale, nationale et internationale. Nous nous efforçons de mener le Canada à la victoire, mais nous encourageons également tous les Canadiens à se passionner pour le soccer tout au long de leur vie et nous nous efforçons de faire en sorte que ce sport soit le plus sécuritaire au pays. Nous nous engageons à faire en sorte que notre association remplisse chaque jour tous les aspects de ce mandat. Au cours des dernières années, des progrès importants ont été réalisés pour assurer une plus grande mobilisation du conseil d'administration et, au cours des derniers mois, on a certainement observé une volonté d'accroître la transparence.

La modernisation de notre conseil d'administration s'est traduite par l'élection d'une femme de couleur à la présidence et de Paul-Claude Bérubé, avocat québécois et personne handicapée, à la vice-présidence. Au cours des derniers mois, la direction de Soccer Canada a amélioré son écoute et ses efforts en matière de collaboration. Nous avons commencé à travailler avec tous nos membres et partenaires pour créer un environnement plus propice et plus inclusif pour les joueurs, les entraîneurs, les arbitres, les administrateurs et les bénévoles.

(1635)

Ce travail renforce les résultats que nous avons obtenus au cours de la dernière décennie, à savoir l'élaboration de solides protocoles de pratique sécuritaire du sport, comme la liste Sport sécuritaire de Canada Soccer. Il soutient également nos engagements en matière d'égalité salariale et de mise en place d'un environnement propice à la réussite à long terme des deux équipes nationales seniors. Nous

continuerons à nous concentrer sur ces priorités pendant ma présidence, et nous réaliserons de nouvelles améliorations dans ces domaines.

En ce qui concerne l'inclusion, je tiens à saluer une étape importante qui fera date dans l'histoire du soccer féminin au Canada, soit la création d'une ligue professionnelle féminine nationale. Lors de la récente assemblée annuelle de Canada Soccer, nos membres ont voté à l'unanimité l'adhésion à Project 8, la nouvelle ligue professionnelle de soccer féminin au Canada. Nous approchons à grands pas du jour où des équipes professionnelles féminines au Canada contribueront à former la prochaine génération de joueuses de l'équipe nationale. Je suis ravie pour l'équipe de Project 8, et nous nous réjouissons de l'avenir prospère de la ligue et de ses joueuses.

Aujourd'hui, les joueuses et les joueurs de nos équipes nationales — et tous nos athlètes, arbitres, membres et partisans — méritent le meilleur environnement de sport qui soit. Nous continuerons à travailler au cours de l'année prochaine et au-delà pour nous assurer que c'est le cas. À cet égard, au cours des dernières semaines, à titre de présidente par intérim et maintenant de présidente élue, j'ai entendu nos joueurs, nos membres, nos partenaires et nos partisans affirmer que la confiance, une plus grande transparence et une meilleure communication sont des éléments essentiels pour garantir que nous sommes un organisme stable et solide dont tous les Canadiens peuvent être fiers. J'ai entendu ces commentaires et je suis tout à fait d'accord.

En cette période d'évolution, mon mandat, ainsi que celui du conseil d'administration, est de poursuivre ce travail et d'améliorer les conditions dans tous les domaines de notre sport. Je pense que nous savons tous que le système sportif n'est pas parfait. Je suis certaine que les élus qui composent votre comité savent que la meilleure façon d'apporter des changements est de se mobiliser et de susciter ces changements de l'intérieur. C'est ce que je me suis toujours efforcée de faire et c'est ce que j'ai l'intention de faire dans mon nouveau rôle.

Mes priorités sont de veiller à ce que l'équité salariale soit réalisée et que les budgets des équipes nationales soient gérés efficacement pour assurer la réussite de nos programmes féminins et masculins, de participer à des discussions avec les intervenants de Canadian Soccer Business pour veiller à ce que les deux parties profitent également de ce partenariat et que les discussions sur le soccer féminin au Canada se poursuivent, de faire en sorte qu'un plus grand nombre de gens d'affaires et de joueurs s'engagent dans la gouvernance pour s'assurer qu'ils ont voix au chapitre au sujet de la direction que prend l'association, ce qui permet d'accroître le pouvoir de vote des membres et de veiller à ce que les gens aux plus bas échelons soient entendus dans l'ensemble de l'association, de garantir une transparence administrative et financière complète et d'éliminer l'incertitude et les malentendus qui ont causé certaines difficultés au sein de l'association et avec nos joueurs et enfin, de créer un environnement dans lequel les gens savent qu'ils peuvent participer à notre sport et exprimer leur opinion en toute sécurité, et dans lequel la diversité est valorisée et intégrée.

À titre de présidente par intérim, j'ai contacté et rencontré de nombreuses parties intéressées, notamment des membres territoriaux et provinciaux, des représentants des joueurs, des anciens joueurs, des membres de l'équipe de Project 8, des représentants de Canadian Soccer Business et d'autres. À titre de présidente, j'ai l'intention de poursuivre ce travail de sensibilisation que j'ai commencé dès ma première semaine.

J'ai passé ma vie à défendre les droits des athlètes. Je sais que pour instaurer la confiance, il faut faire preuve de transparence et respecter ses engagements. Je sais ce que c'est pour les athlètes de faire des sacrifices personnels et financiers, de s'entraîner pendant de longues heures, de passer du temps loin de leur famille et de mettre leur esprit et leur corps en jeu pour réaliser leurs rêves pour le Canada.

À titre de présidente, je suis enthousiaste et déterminée à saisir l'occasion de réhabiliter et de faire progresser Canada Soccer, afin de continuer à renforcer la base, à tirer parti du succès de nos équipes nationales et à maximiser le potentiel du sport professionnel, tant chez les femmes que chez les hommes. Cet engagement consiste notamment à me présenter devant vous aujourd'hui pour répondre à vos questions de manière directe et respectueuse.

À mon tour, j'attends des membres du Comité qu'ils fassent preuve, lorsqu'ils me poseront des questions, du respect et de la bienséance que mérite ce sujet important et essentiel et qu'ils fassent la promotion des principes du sport sécuritaire, qui comprennent la création d'espaces sûrs pour la recherche de solutions et la discussion. Avec mes partenaires et tous les membres de notre association, j'exercerai mes fonctions de présidente dans le même esprit.

Je vous remercie de votre attention. J'ai hâte de répondre à vos questions.

(1640)

La présidente: Je vous remercie beaucoup, madame Crooks. J'étais justement sur le point de vous dire qu'il vous restait 30 secondes. C'est parfait.

Nous passons maintenant à la partie des questions et réponses. Nous aurons une première série de questions de six minutes. Les six minutes comprennent les questions et les réponses. Nous avons écourté cette réunion en raison des votes, et comme c'est jeudi, je sais que les gens doivent prendre l'avion pour rentrer à la maison, etc. J'espère donc que nous pourrons poser de nombreuses questions pendant le temps imparti.

La parole est aux conservateurs. Nous entendrons d'abord Kevin Waugh.

Monsieur Waugh, vous avez la parole. Vous avez six minutes.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Madame la présidente, avant de commencer, j'aimerais que nous confirmions l'heure à laquelle la réunion se terminera.

La présidente: Étant donné que lors de réunions précédentes tenues le jeudi, les gens devaient se dépêcher pour prendre le train ou l'avion, je pense que nous pourrions aller jusqu'à 18 heures, mais je pense que la plupart des gens seront d'avis que 17 h 45 est un meilleur moment pour terminer la réunion.

Encore une fois, je m'inclinerai devant la volonté du Comité, quelle qu'elle soit. Si 17 h 45 vous convient, c'est bien, mais si vous voulez aller jusqu'à 18 heures, c'est ce que nous ferons.

M. Kevin Waugh: J'entends 17 h 45 autour de la table.

La présidente: D'accord. Nous terminerons à 17 h 45 exactement.

Je vous remercie.

Monsieur Waugh, vous avez six minutes.

• (1645)

M. Kevin Waugh: Je vous remercie.

Bienvenue au Comité, madame Crooks.

Je n'ai pas besoin de vous dire que les membres des équipes nationales sont absolument furieux contre vous et votre organisme. Avant l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue au Nouveau-Brunswick, ils ont envoyé des lettres à tout le monde. Ils sont extrêmement déçus des membres de la direction de Canada Soccer, dont vous faites partie depuis 10 ans.

J'ai entendu votre déclaration préliminaire de 10 minutes. Vous avez un problème avec chacune des deux équipes nationales. Non seulement l'une d'entre elles, mais les deux exigent des changements radicaux.

Qu'allez-vous faire pour ces équipes?

Mme Charmaine Crooks: Tout d'abord, ce qui s'est passé auparavant n'était pas idéal. Je le reconnais. C'est la raison pour laquelle je me suis portée candidate à la présidence et que j'ai assumé cette fonction. Je souhaite seulement améliorer le sport.

Bien entendu, je reconnais un grand nombre des préjudices subis par nos athlètes dans le passé, mais nous nous efforçons maintenant d'améliorer cet environnement. Nous voulons tous créer un meilleur environnement pour Canada Soccer. Nous avons eu des défis à relever et nous continuerons de les relever.

M. Kevin Waugh: Avez-vous parlé à l'un des membres de ces équipes depuis le vote de samedi?

Mme Charmaine Crooks: Oui, j'ai vu beaucoup de joueurs et j'ai parlé à d'anciens joueurs, et nous irons de l'avant dans la direction qui nous permettra de nous améliorer. J'ai entendu leurs préoccupations et nous prenons immédiatement des mesures qui visent un grand nombre d'entre elles.

L'un des piliers sera l'engagement des athlètes dans le processus de gouvernance, et nous avons déjà commencé à nous pencher sur la façon d'y parvenir.

M. Kevin Waugh: Canada soccer a été fortement critiqué pour les conflits d'intérêts qui règnent au sein de sa direction. Selon *The Globe and Mail*, ses politiques de gestion des conflits d'intérêts n'ont pas obtenu la note de passage — on a dit qu'il s'agissait de deux d'entre elles —, ce qui laisse croire que des problèmes étaient déjà apparents il y a quelques années. L'organisme a également reçu une note lamentable pour le développement du conseil d'administration, soit une note d'un sur cinq.

Vous faisiez partie de ce conseil d'administration. J'aimerais savoir ce que vous pensez de ce que les renseignements obtenus par *The Globe and Mail* révèlent au sujet de Canada Soccer. Il s'agit du deuxième organisme de sport le plus important du pays et pourtant, il a reçu une note de deux sur cinq et une note d'un sur cinq, ce qui représente deux échecs.

Mme Charmaine Crooks: J'ai vu une partie de ce rapport ce matin. Je pense que ces rapports sont nécessaires pour vérifier où en sont les organismes, en particulier sur le plan de la gouvernance. Tout ce que je peux dire, c'est que nos politiques de gouvernance sont conformes à certaines des nouvelles initiatives qui ont été annoncées aujourd'hui.

Notre conseil d'administration est très diversifié. Il compte 40 % de membres indépendants. Nous avons donc modifié de nombreuses structures, et quelques-unes d'entre elles tiennent déjà compte des nouvelles questions de gouvernance dont j'ai entendu parler aujourd'hui. Nous espérons nous améliorer. Nous nous efforçons de mieux faire les choses et de faire en sorte que toutes les voix de notre organisme soient entendues.

M. Kevin Waugh: Votre organisation n'a pas révélé les noms des entraîneurs qui ont été suspendus. Athlétisme Canada et Gymnastique Canada l'ont fait.

Pourquoi avez-vous refusé de nommer ces entraîneurs au fil des ans?

Mme Charmaine Crooks: Je ne suis pas certaine de comprendre l'essence de la question, mais je peux dire que notre liste Sport sécuritaire est une initiative très solide. Elle a été mise en place et approuvée par le conseil d'administration en 2019. Grâce à cette liste, un entraîneur ne peut pas aller d'une équipe à une autre au pays sans que nous sachions qui il est. La liste Sport sécuritaire nous permet de nous assurer qu'un entraîneur qui a commis une infraction ne pourra jamais être entraîneur ailleurs, peu importe où il se trouve au Canada.

M. Kevin Waugh: Allez-vous identifier les entraîneurs qui ont été suspendus? Est-ce que d'autres personnes au pays auront accès à cette information, ou est-ce qu'il existe simplement un registre national? Qu'allez-vous faire pour montrer aux provinces et aux équipes du pays qu'il y a eu des problèmes avec certains entraîneurs?

Mme Charmaine Crooks: Comme vous le savez, nous examinons actuellement les recommandations de l'organisme ITP à la suite du rapport McLaren, et je peux vous dire que nous allons mettre toutes ces recommandations en œuvre. Nous voulons renforcer le système pour empêcher qui que ce soit d'outrepasser les règles et le système.

Notre objectif est de faire du soccer le sport le plus sécuritaire au Canada, et nous renforçons le système tous les jours afin d'y parvenir, surtout en ce qui a trait aux entraîneurs.

M. Kevin Waugh: Merci.

Je vais maintenant donner la parole à M. Martel.

Monsieur Martel, vous disposez de deux minutes.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Je remercie mon collègue.

[Traduction]

La présidente: En fait, vous avez moins de deux minutes, monsieur Martel.

[Français]

M. Richard Martel: D'accord.

J'aimerais savoir, madame Crooks, quelle est votre relation avec l'entreprise Canadian Soccer Business.

Je sais que cette entreprise en mène large, et j'aimerais savoir si vous avez l'occasion de décider certaines choses ou si Canada Soccer est complètement dépendant de Canadian Soccer Business.

• (1650)

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Comme vous l'avez peut-être entendu dire lors d'un témoignage précédent, il existe une relation de mandataire entre notre organisation et la Canadian Soccer Business qui est bénéfique pour notre sport partout au pays. Dans le passé, pour faire croître notre sport, nous devions dépenser des millions de dollars en radiodiffusion. Cette relation nous permet de faire croître notre sport grâce à des droits de diffusion et de diffusion en continu. Au cours des 24 premières heures de ma présidence intérimaire, j'ai eu des conversations avec la Canadian Soccer Business, et je peux vous dire que nous cherchons actuellement des façons de moderniser notre entente. Entre autres, nous examinons les modalités unilatérales et des occasions d'accroître les commandites.

À l'heure actuelle, ce n'est peut-être pas l'entente la plus parfaite qui soit, mais elle nous donne la possibilité de faire croître notre sport.

[Français]

M. Richard Martel: Vous admettez qu'il y a un problème entre Canada Soccer et Canadian Soccer Business présentement.

N'est-ce pas?

[Traduction]

La présidente: Nous avons dépassé les six minutes, mais je vais permettre à Mme Crooks de répondre rapidement.

Mme Charmaine Crooks: Non, je n'ai pas dit cela. Ce que j'ai dit, c'est que ce n'est pas une entente parfaite. Beaucoup d'ententes ne sont pas parfaites, mais nous croyons que nous pouvons la moderniser. Nous avons déjà commencé à le faire.

La présidente: Merci.

Je vais donner la parole au deuxième intervenant du côté des libéraux.

Monsieur Anthony Housefather, la parole est à vous pour six mi-

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Merci, madame la présidente.

Madame Crooks, je tiens d'abord à vous remercier pour votre énorme contribution de longue date au monde du sport au Canada et au mouvement olympique. Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, j'aimerais vous poser quelques questions pour tirer au clair certains éléments concernant les élections de la semaine dernière.

Premièrement, pouvez-vous vous engager à ne pas congédier ou sanctionner John Herdman ou Bev Priestman, même si l'équipe masculine et l'équipe féminine ont déclaré s'opposer à votre présidence? Pouvez-vous vous engager à ne prendre aucune mesure vindicative contre les personnes qui ne souhaitaient pas vous voir occuper le poste de présidente?

Mme Charmaine Crooks: Je travaille pour tous ceux qui ont voté au pays, peu importe quel a été leur choix. Comme vous le savez, un grand nombre de personnes ont voté, notamment les organisations des provinces et des territoires, les équipes de la MLS, les équipes de la PLC, les entraîneurs, les arbitres et les joueurs. Peutêtre que différents points de vue ont été exprimés, mais il ne s'agit pas de critiques à l'égard d'une personne en particulier. Mon rôle m'offre une occasion de redonner au sport, et je vais travailler pour l'ensemble de l'organisation, de la base à nos équipes nationales.

M. Anthony Housefather: Essentiellement, vous m'assurez qu'il n'y aura pas de représailles contre quiconque ne vous a pas appuyée. Est-ce exact?

Mme Charmaine Crooks: Il n'y en aura absolument pas. Je veux bâtir des ponts.

M. Anthony Housefather: Je sais qu'il y a eu une certaine controverse la semaine dernière, lorsque Stephanie Labbé vous a demandé si vous aviez assisté à la réunion dont nous avons parlé au Comité. Lors de cette réunion, M. Bontis a dit « De quoi Christine se plaignait-elle? » en parlant de Mme Sinclair. Vous avez dit que vous n'étiez pas présente à la réunion. Pouvez-vous toujours affirmer que vous n'étiez pas là, alors que Mme Sinclair, Quinn et Mme Schmidt ont toutes les trois déclaré que vous y étiez?

Mme Charmaine Crooks: J'ai vérifié mon horaire, et je n'ai pas vu de réunion à la date à laquelle cette réunion-là a pu ou non avoir lieu. À mon sens, c'est une question de respect. C'est une question de respect envers nos joueurs. C'est une question de respect envers tous ceux qui sont en contact avec notre organisation. Je n'approuverai jamais ce genre de langage et ce genre de ton lorsqu'on s'adresse à nos joueurs ou à qui que ce soit.

M. Anthony Housefather: Je pense bien que non, madame Crooks. Le fait est que Sean Bawden, l'avocat qui représentait Canada Soccer a confirmé par courriel que vous assisteriez à la vidéoconférence du vendredi 28 janvier. Il l'a fait une journée seulement avant la réunion. À mon avis, les gens ne comprennent pas pourquoi vous n'avez rien dit à M. Bontis si vous étiez présente à la réunion. Même si l'avocat de Canada Soccer a dit que vous seriez présente et que les joueurs se souviennent que vous avez assisté à la réunion, affirmez-vous toujours que vous n'étiez pas présente?

Mme Charmaine Crooks: Comme je l'ai dit, j'ai vérifié mon horaire et je n'ai pas vu que j'avais accepté une invitation pour participer à cette réunion, mais je maintiens que le ton et le langage utilisés ainsi que les propos tenus en présence de tous ces joueurs étaient totalement inacceptables.

M. Anthony Housefather: Merci pour votre réponse.

Par ailleurs, Dino Rossi a été élu au conseil d'administration le week-end dernier. M. Rossi est le commissaire d'une ligue appartenant à la Canadian Soccer Business. Pouvez-vous confirmer au Comité que M. Rossi se récusera et qu'il ne participera à aucune des discussions concernant la Canadian Soccer Business entreprises par Soccer Canada? En tant que présidente, avez-vous pris des mesures pour vous assurer que ce sera le cas?

• (1655)

Mme Charmaine Crooks: Notre organisation accorde la plus grande importance à la gouvernance et au respect des règles, des règlements administratifs et des procédures, ainsi qu'aux conflits d'intérêts.

Comme vous le savez, M. Rossi, dans le cadre du processus de nomination, a abordé cette question. Nos règlements administratifs prévoient que toute personne qui se trouve dans une situation de conflit d'intérêts apparent dispose de 90 jours pour se retirer de cette situation, et si elle se retrouve dans une autre situation de conflit d'intérêts durant son mandat, elle doit le signaler chaque année.

En outre, avant chaque réunion, nous devons déclarer nos conflits d'intérêts. Je suis convaincue que toute personne qui se trouve dans une situation de conflit d'intérêts le déclarerait et se retirerait de toute affaire à l'origine du conflit d'intérêts.

M. Anthony Housefather: Merci.

J'estime qu'il devrait se récuser. Je voulais seulement m'assurer qu'en tant que présidente, vous étiez consciente de la situation...

Mme Charmaine Crooks: Oui, j'en suis bien consciente.

M. Anthony Housefather: ... car durant le prochain tour, mes questions vont porter sur la Canadian Soccer Business. C'est un sujet très important.

J'aimerais obtenir des précisions sur un autre élément. Plusieurs anciens présidents de Canada Soccer — M. Montagliani, en premier lieu, et ensuite M. Bontis maintenant — ont joué un rôle au sein de la CONCACAF et de la FIFA. Est-ce que vous jouez un rôle au sein de la CONCACAF ou de la FIFA, madame Crooks?

Mme Charmaine Crooks: Je ne joue aucun rôle au sein de la CONCACAF. Depuis de nombreuses années, je suis membre de la commission des compétitions de la FIFA, qui se penche sur toutes les compétitions reliées à la FIFA qui ont lieu dans le monde. C'est le seul comité dont je fais partie, et c'est...

M. Anthony Housefather: Êtes-vous rémunérée à titre de membre de ce comité?

Mme Charmaine Crooks: Non, je ne suis pas rémunérée.

M. Anthony Housefather: D'accord. Merci.

Il y a une dernière question que je veux vous poser, car elle a été soulevée, et je tiens à tirer les choses au clair avant de passer à mes questions concernant la Canadian Soccer Business lors du prochain tour. Certains ont prétendu que M. Montagliani a joué un rôle assez important dans le cadre des élections, précisément qu'il a effectué des appels en votre nom auprès de différentes organisations provinciales. Certaines personnes ont déclaré qu'il a brandi la menace que la CONCACAF et la FIFA quitteraient le Canada ou n'appuieraient plus de tournois au Canada. Est-ce que M. Montagliani a fait campagne pour vous? Êtes-vous au courant de tout cela?

Mme Charmaine Crooks: Laisser entendre que j'ai obtenu mon poste en raison de ce qu'une personne a fait ou a dit est nuisible, non seulement pour moi qui oeuvre dans ce sport depuis long-temps...

M. Anthony Housefather: Ce n'est pas ce que j'ai dit, madame Crooks. Je n'ai pas dit cela. Je tiens à vous corriger. Je n'ai pas dit que vous avez obtenu votre poste en raison de cela.

Mme Charmaine Crooks: Merci. Pardonnez-moi.

M. Anthony Housefather: J'ai dit que certains ont prétendu que cet homme a fait campagne pour vous et qu'il a fait des menaces. Je veux bien comprendre. Est-ce que cet homme a fait campagne pour vous?

Mme Charmaine Crooks: Je crois savoir que ce n'est pas le cas. Ce sont nos membres qui votent lors des élections.

M. Anthony Housefather: C'est exact, mais il y a des gens qui appellent les électeurs...

La présidente: Merci, monsieur Housefather.

M. Anthony Housefather: Merci.

La présidente: Vous pourrez revenir à cette question plus tard si vous le souhaitez.

Je vais maintenant donner la parole à Martin Champoux du Bloc québécois.

Pardonnez-moi, la parole est plutôt à M. Lemire.

Monsieur Lemire, vous disposez de six minutes.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, madame la présidente.

Je veux commencer par souligner une annonce qui a été faite aujourd'hui par la ministre St-Onge et qui touche nos travaux.

Il y a beaucoup d'éléments qui démontrent qu'il y a une belle écoute ici, au Comité. Je veux réitérer le fait que nous nous attendons à ce qu'il y ait une enquête publique indépendante dans les plus brefs délais.

Madame Crooks, je vous remercie d'être avec nous.

Je voudrais joindre ma voix à celle de Mme Ciara McCormack, qui a demandé aux membres de ce comité, par le truchement des médias sociaux, de vous poser la question suivante.

Au cours des années pendant lesquelles vous avez siégé au conseil d'administration de Canada Soccer, qu'avez-vous fait pour écarter M. Bob Birarda, un entraîneur qui abusait d'athlètes féminines et qui se retrouvait constamment auprès de jeunes athlètes? À quel moment a-t-il été suspendu définitivement?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Pardonnez-moi, mais pouvez-vous répéter la dernière partie de votre question? Je suis désolée.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Qu'avez-vous fait pour écarter l'entraîneur Bob Birarda? On sait que le conseil d'administration avait été mis au courant des allégations visant M. Birarda.

À quel moment a-t-il été suspendu définitivement afin qu'il ne puisse pas se joindre à d'autres fédérations?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Merci.

Pour répondre à votre question, je dois dire que tous les membres du conseil d'administration ont été profondément attristés lorsqu'ils ont été mis au courant de ces allégations en 2019. Dans l'immédiat, on a notamment demandé à un membre du conseil d'administration ayant l'expérience appropriée de communiquer avec les anciens membres. Comme vous le savez, un membre du personnel a fait de même, et cela a permis d'obtenir davantage d'informations.

À cette époque, lorsque cet incident est survenu... Je ne siégeais pas au conseil d'administration en 2008 lorsque les faits concernant M. Birarda se sont produits, mais je peux vous assurer qu'en 2019, des mesures immédiates ont été prises pour remédier aux lacunes dans le système de certification. Les mécanismes qui ont été mis en place n'existaient pas lorsque l'incident est survenu. Ces mécanismes, la liste Sport sécuritaire et toutes les autres mesures que nous prenons visent à nous assurer qu'une telle affaire ne se reproduise plus.

• (1700)

[Français]

M. Sébastien Lemire: J'aimerais continuer un peu sur le sujet, si vous me le permettez.

En juillet 2019, vous siégiez au conseil d'administration lorsqu'on a parlé de sport sécuritaire et vous avez demandé que la rencontre soit remise à plus tard, soit en octobre 2019. Pourquoi ne pas avoir saisi cette occasion de discuter du cas de M. Bob Birarda à ce moment?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Je ne siégeais pas au conseil d'administration en 2008. Mon mandat au sein de Canada Soccer a débuté en 2013.

Nous avons été mis au courant des faits concernant M. Birarda en 2019. Plusieurs anciens présidents qui ont comparu devant votre comité ont également exprimé leur point de vue concernant cette affaire.

Nous avons pris des mesures à compter de 2019. Je suis très convaincue que notre liste Sport sécuritaire, que nous continuons d'améliorer grâce au rapport McLaren et au travail d'Allison Forsyth, permettra d'éviter qu'une telle affaire ne se reproduise.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Pourquoi votre plus récent rapport financier ne se trouve-t-il pas, en date d'aujourd'hui, ni dans le registre de Corporations Canada ni sur votre site Web, malgré ce que voudraient les bonnes pratiques en matière de transparence et les règlements?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Je plaide en faveur de cela depuis très longtemps. Lors de l'assemblée annuelle des membres que nous avons tenue récemment, nous avons approuvé la publication en ligne de tous nos procès-verbaux et de tous nos dossiers financiers, conformément aux pratiques exemplaires en matière de gouvernance. Nous avons enfin l'occasion... tout cela sera publié afin d'accroître la transparence de notre organisation.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Pouvez-vous nous dire à quel moment cela sera fait?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Pardonnez-moi, mais je n'ai pas entendu votre question.

[Français]

M. Sébastien Lemire: À quel moment cela sera-t-il fait?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Nous espérons que ce sera fait très bientôt. Nous y travaillons à l'heure actuelle.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Serait-il possible d'avoir plus de précisions sur ce que vous voulez dire par « *very shortly* »?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Notre assemblée annuelle a pris fin il y a quelques jours seulement, alors notre équipe s'occupe de s'assurer que nos dossiers financiers et nos procès-verbaux seront rendus publics.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Cela sera-t-il fait au mois de juin?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Je serai ravie de vous transmettre la date exacte. Dès que cette information aura été publiée, nous allons veiller à en informer le Comité.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Nous devrons vous convoquer à nouveau, évidemment.

Nous avons beaucoup parlé de la gestion financière de Canada Soccer au cours des deux dernières années. Selon les plus récents rapports, Canada Soccer est dans le rouge, un rouge même plus intense que celui des chandails Nike portés par des équipes nationales. De nombreux joueurs actuels et anciens ont déclaré que l'organisme Canada Soccer s'est menotté en concluant une entente qui ne tenait pas compte financièrement de la progression des équipes nationales ni du bien-être des athlètes. Tant les joueurs masculins que les joueuses féminines ont été négligés.

Comment expliquez-vous que la précarité relative à la santé de l'organisme persiste malgré les bons pronostics quant à la progression?

Pourquoi est-ce le cas selon vous, qui avez participé à ces décisions?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Le déficit actuel est attribuable à la décision du conseil d'administration d'accorder un paiement rétroactif aux membres de l'équipe nationale féminine pour assurer, bien sûr, l'équité salariale. En outre, les coûts engendrés par certains matchs de l'équipe nationale masculine ont contribué au déficit, sans parler des dépenses liées à la reprise des activités après la pandémie et aux nombreux voyages effectués au cours de l'année dernière par nos équipes en vue de participer à la Coupe du monde et à diverses compétitions.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Lemire.

Je vais maintenant donner la parole à Peter Julian du Nouveau Parti démocratique.

Monsieur Julian, vous disposez de six minutes.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci.

[Traduction]

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Merci, madame la présidente.

C'est moi, Mme Zarrillo, qui remplace Peter Julian aujourd'hui.

La présidente: Bienvenue.

Mme Bonita Zarrillo: J'aimerais d'abord vous féliciter pour vos réalisations exceptionnelles dans le domaine des sports olympiques. Merci beaucoup.

Au début de la réunion, vous avez mentionné que vous occupez votre poste à titre bénévole. Est-ce que le poste de président a toujours été un poste bénévole?

Mme Charmaine Crooks: Je crois savoir que oui. C'est un honneur pour moi d'occuper ce poste.

Mme Bonita Zarrillo: Merci, madame Crooks.

Vous siégez depuis 10 ans au conseil d'administration, alors pouvez-vous nous dire si le poste de président comporte des avantages pécuniaires? Durant ces 10 années, avez-vous entendu parler d'avantages pécuniaires dont auraient pu profiter d'anciens présidents?

• (1705)

Mme Charmaine Crooks: Je ne suis pas au courant de tels avantages. Je sais que je vais continuer d'occuper ce poste à titre bénévole.

Mme Bonita Zarrillo: Madame Crooks, vous œuvrez au sein de cet organisme depuis longtemps, et je suis certaine que vous avez été confrontée à un grand nombre des problèmes dont nous avons entendu parler durant le témoignage du 9 mars — j'étais présente — concernant l'équité et la discrimination fondée sur le sexe. Pourriez-vous nous faire part des problèmes auxquels vous avez été confrontée durant ces 10 années relativement à l'équité et à la transparence et nous dire si vous estimez que certains de ces problèmes ont été réglés à la suite du départ de certains membres de la direction.

Mme Charmaine Crooks: Je pense que nous avons l'occasion de renouveler l'organisation. Je crois fermement que notre liste Sport sécuritaire et le nouveau modèle d'excellence progressiste auquel nous aspirons vont contribuer à améliorer notre organisation.

J'exerce mon leadership en faisant preuve d'une très grande ouverture et je travaille en très étroite collaboration avec l'équipe. Par exemple, durant mes nombreuses années au conseil d'administration, les choses étaient très différentes, mais je sais qu'il faut du temps pour comprendre une organisation et pour se placer dans une situation où on est en mesure d'effectuer des changements positifs. Je veux être le genre de présidente qui redonne au sport, qui est à l'écoute et qui mobilise réellement tous les partenaires. C'est ce que j'ai eu l'occasion de faire au cours des dernières semaines. Comme je l'ai mentionné, la confiance, la transparence et la franche communication me tiennent à cœur, et j'estime que mon rôle de présidente m'offre l'occasion d'améliorer ces aspects.

Mme Bonita Zarrillo: Je vous remercie, madame Crooks. Je constate que vous avez une vision claire de ce qui doit être fait.

J'essaie de comprendre quels sont les obstacles culturels au sein de l'organisation qui vous ont empêchée d'exercer ce type de leadership et de mettre en œuvre cette vision au cours des 10 dernières années. Quels sont certains des obstacles et des difficultés auxquels vous avez fait face et qui ont empêché cela durant les 10 dernières années? Je crois que vous avez occupé le poste de vice-présidente pendant une bonne partie de cette période.

Mme Charmaine Crooks: J'ai été vice-présidente pendant un an.

Je crois que les décisions sont prises collectivement. À de nombreuses occasions, des membres ont eu la chance de s'exprimer et d'apporter leur contribution. J'ai l'impression que j'ai pu le faire souvent, et j'offre cette possibilité encore plus souvent aux membres de mon conseil d'administration. C'est une approche. Je crois fermement que le travail ne fait que commencer, et il ne s'arrêtera pas là. Cette nouvelle orientation devrait renforcer le lien de confiance au sein de l'organisation.

Mme Bonita Zarrillo: Dans cette veine...

La présidente: Excusez-moi. Je suis désolée. Puis-je demander à la personne dont le microphone est allumé de bien vouloir se mettre en sourdine, s'il vous plaît?

Je vous remercie.

Mme Bonita Zarrillo: C'est peut-être moi.

En ce qui concerne le changement, j'ai l'impression que les ententes conclues verbalement plutôt que par écrit étaient monnaie courante au sein de Canada Soccer. Je me demande si vous songez à apporter les changements de gouvernance qui s'imposent, pour que les ententes ne soient plus conclues par un simple pacte d'honneur, mais plutôt par écrit?

Mme Charmaine Crooks: Nous continuerons de renforcer toutes nos politiques de gouvernance, comme je l'ai mentionné plus tôt. Nous allons publier nos procès-verbaux, nous doter d'une meilleure structure, et assurer une meilleure participation et un meilleur engagement de la part de tous les membres. J'ai déjà commencé le travail pour voir comment nous pouvons rapidement mobiliser plus d'athlètes. Nous avons donc un conseil des joueurs et une association d'anciens. J'ai déjà été athlète et je sais à quel point il est important d'avoir voix au chapitre.

Mme Bonita Zarrillo: Je vous remercie. Voici ma dernière question.

Lors de la dernière réunion, j'ai posé une question pour savoir qui avait vu et signé les documents liés à l'entente qui a été conclue avec Canadian Soccer Business. En tant que membre du conseil d'administration, avez-vous vu ces documents avant qu'ils ne soient signés?

Mme Charmaine Crooks: J'ai vu la plupart de ces documents avant qu'ils ne soient signés, mais d'après ce que je comprends, il y a eu une erreur administrative au moment de finaliser la signature de ces documents.

Mme Bonita Zarrillo: Je vous remercie, madame la présidente, et merci, madame Crooks.

La présidente: Vous savez qu'il vous reste un peu moins d'une minute.

Mme Bonita Zarrillo: Je vais donc vous poser une question au sujet de l'équité et du financement. J'aimerais parler de l'égalité des sexes et de la discrimination. Nous constatons que 39 % des fonds de Canada Soccer ont été investis dans l'équipe nationale masculine et que 18 % l'ont été dans l'équipe nationale féminine. Cette question avait-elle déjà été soulevée avant que vous ne deveniez présidente?

• (1710)

Mme Charmaine Crooks: Non.

Pour ce qui est des inégalités que nous observons, comme vous le savez, nous sommes maintenant résolus à assurer l'équité salariale. Sachez que nous nous engageons pleinement à assurer l'équité de nos programmes et l'équité salariale.

Nous aurons ainsi une équipe féminine qui sera la deuxième équipe la mieux rémunérée au monde. En tant que Canadiens, nous pouvons tous être fiers de pouvoir refléter l'égalité entre les sexes dans toute l'organisation. Qu'il s'agisse de la rémunération des joueurs, de la composition du conseil d'administration ou de nos membres en général, l'équité, la diversité et l'inclusion joueront un rôle encore plus important à l'avenir.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions. Nous allons commencer avec les conservateurs qui disposeront de cinq minutes.

Monsieur Shields, vous avez cinq minutes.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Je vous remercie, madame la présidente. Je remercie le témoin de sa présence. J'ai quelques questions à poser et je procéderai rapidement.

Lorsque vous avez parlé de la prise de décisions, vous avez employé le pronom « nous ». Vouliez-vous dire « nous » en tant que conseil d'administration dans le passé, et « nous » en tant que conseil d'administration à l'avenir?

Mme Charmaine Crooks: À l'avenir, nous allons... Le Conseil... Bien sûr, je suis présidente, mais mon approche est de travailler en étroite collaboration et selon ce que... encore une fois, il nous incombe toujours de prendre les décisions, mais...

M. Martin Shields: C'est donc un « nous ». Êtes-vous en train de dire qu'avant, le « nous » ne s'appliquait pas au conseil d'administration, et que c'est ce que vous vouliez dire quand vous avez dit « nous » prenions les décisions?

Mme Charmaine Crooks: Lorsqu'il s'agit de prendre des décisions au sein de n'importe quel conseil d'administration, « nous » prenons des décisions. C'est-à-dire que nous travaillons ensemble dans un esprit de collaboration.

M. Martin Shields: Je vous remercie.

Vous avez dit que vous aviez déjà eu voix au chapitre au sein de ce conseil. Vous avez parlé de respect au sein de l'organisation. Revenons à l'entente signée avec Canadian Soccer Business. Vous avez appuyé la motion visant cette entente.

Mme Charmaine Crooks: Je ne me souviens pas d'avoir appuyé cette motion. Je vais devoir vérifier, monsieur.

M. Martin Shields: Nous l'avons ici. Avez-vous lu l'entente avant d'appuyer la motion?

Mme Charmaine Crooks: Je lis les ententes et je lis tous les documents qui nous sont présentés, ce qui est une pratique de bonne gouvernance. Quiconque siège à un conseil d'administration, tout bénévole... Nous devons lire des documents.

M. Martin Shields: Avez-vous lu le document que vous avez appuyé et qui portait sur l'entente avec Canadian Soccer Business?

Mme Charmaine Crooks: Je lis tous les documents qui me sont présentés.

M. Martin Shields: Je vous remercie.

Vous avez déclaré que vous consultiez les gens. J'aimerais vous lire une citation de Christine Sinclair. Bien sûr, c'est un nom que je connais et que je reconnais dans le monde du soccer. Elle a donc dit: « Depuis qu'elle a été élue... elle n'a pas communiqué avec [moi]. »

Mme Charmaine Crooks: Lorsqu'elle a fait ce commentaire, alors qu'elle témoignait devant le Comité, j'assurais la présidence intérimaire depuis quatre jours. Vous pouvez donc remettre les choses en perspective.

D'ailleurs, on m'avait dit que je devrais passer par l'entremise des entraîneurs pour communiquer avec les athlètes. Conformément à notre protocole habituel, nous communiquons d'abord avec les entraîneurs, puis avec les athlètes et les joueurs. Ils sont très occupés lorsqu'il y a des compétitions. Je ne voudrais jamais prendre trop de leur temps. Nous avons tout de même eu une réunion tous ensemble deux semaines plus tard. Cette rencontre fut très cordiale et nous avons parlé de quelques-uns des défis existants et de certaines possibilités de croissance et de collaboration.

M. Martin Shields: Est-ce que Mme Sinclair a participé à cette rencontre? Mme Sinclair était-elle présente?

Mme Charmaine Crooks: Cette réunion a eu lieu avec ma viceprésidente de l'époque, qui est aussi une femme, Mme Brown. Nous avons eu une réunion...

M. Martin Shields: Mme Sinclair a-t-elle participé à cette rencontre?

Mme Charmaine Crooks: ... avec les quatre membres séniors de l'équipe.

Je suis désolée, je n'ai pas...

M. Martin Shields: Mme Sinclair a-t-elle assisté à cette rencontre? L'avez-vous rencontrée depuis?

Mme Charmaine Crooks: Mme Sinclair, Mme Quinn, Mme Beckie et Mme Schmidt étaient présentes. Elles ont toutes comparu devant ce comité...

M. Martin Shields: Je vous remercie.

Mme Charmaine Crooks: Je répète que nous sommes passées par l'intermédiaire des entraîneurs pour les rencontrer.

M. Martin Shields: L'autre candidat à la présidence, M. Newman, a dit sans ambages que l'entente avec Canadian Soccer Business devait être déchirée et renégociée.

Allez-vous déchirer l'entente et la renégocier?

Mme Charmaine Crooks: Comme je l'ai mentionné plus tôt, cette entente est en cours de modernisation.

Nous avons l'occasion d'examiner toutes nos ententes. Nous cherchons à les moderniser afin de mieux tenir compte des possibilités de commandite et des échéanciers.

Nous cherchons des occasions de faire croître notre sport. Les partenariats que nous établissons devraient toujours contribuer à la croissance de notre sport.

M. Martin Shields: Je vous remercie. Je ne suis pas certain de comprendre ce que vous entendez par « modernisation ».

En ce qui concerne la structure de vote, on compte 85 voix, dont 15 pourraient provenir d'une seule source, qui est Canada Soccer... Maintenant que vous êtes présidente, allez-vous changer la structure de vote?

Mme Charmaine Crooks: Justement, nous avons déjà décidé, en novembre, que nous allions examiner toute la structure de gouvernance en ce qui a trait au vote. Nous aurons [Inaudible] réunions...

• (1715)

M. Martin Shields: Ce n'est pas ce que je vous ai demandé. Êtes-vous favorable à un changement de la structure de vote?

Mme Charmaine Crooks: Je suis en faveur d'une structure de vote qui soit juste et équitable pour tous les groupes, mais il revient aux membres d'avoir cette conversation et de respecter...

M. Martin Shields: Je comprends cela, mais j'aimerais savoir ce que vous pensez de cette structure de vote.

Mme Charmaine Crooks: Ce que je pense, c'est que nous travaillerons à mettre en place une structure qui profitera à tous, partout au pays.

M. Martin Shields: C'est une réponse qui n'en était pas une. Allez-vous vous présenter pour un autre mandat à la présidence?

Mme Charmaine Crooks: Comme vous le savez, mon mandat à la présidence est d'une durée d'un an et vise à mener à bien le mandat de M. Bontis. Au bout du compte, ce sont les membres qui voteront, si jamais je décidais de continuer l'année prochaine.

M. Martin Shields: Allez-vous vous présenter?

Mme Charmaine Crooks: Cela dépendra des membres et de mon travail, et la décision sera prise à ce moment-là.

M. Martin Shields: Je vous remercie.

Mme Charmaine Crooks: Je vous en prie.

La présidente: Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole aux libéraux et à Mme Hepfner.

Madame Hepfner, vous disposez de cinq minutes.

Mme Lisa Hepfner (Hamilton Mountain, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

J'aimerais me faire l'écho de certains de mes collègues et remercier chaleureusement Mme Crooks de sa présence aujourd'hui et de sa contribution extraordinaire à notre pays et à notre culture. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Mme Charmaine Crooks: Je vous remercie, Mme Hepfner.

Mme Lisa Hepfner: J'aimerais vous poser une question qui pique ma curiosité depuis que l'équipe féminine a comparu devant le Comité. Peu de temps avant cette comparution, Canada Soccer a publié un communiqué de presse qui contenait quelques détails sur la convention collective proposée. J'ai trouvé que le moment choisi était un peu singulier et j'espérais que vous pourriez nous expliquer ce qui s'était passé.

Mme Charmaine Crooks: Vous vous souviendrez sans doute qu'un communiqué de presse qui décrivait où nous en étions dans les négociations collectives a été publié. Le moment n'était peutêtre pas le mieux choisi pour divulguer ces renseignements, mais le secrétaire général voulait simplement s'assurer que l'information était diffusée. L'information serait divulguée, et on l'a fait à ce moment-là, tout simplement.

Mme Lisa Hepfner: D'accord, merci.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé du leadership éthique qui s'impose en matière de bonne gouvernance. Vous êtes aussi — j'ai consulté votre biographie — membre fondatrice de la Commission d'éthique du Comité international olympique. Pourriez-vous nous dire ce que signifie l'éthique dans la gouvernance et comment vous la concevez et la mettez en oeuvre?

Mme Charmaine Crooks: Au sein de cette commission, nous avons évidemment examiné les contrecoups du scandale de Salt Lake City, lorsque de nombreux membres du CIO ont été renvoyés. Nous avons aussi créé le code d'éthique du CIO, qui est maintenant en vigueur. Il contient les principes directeurs de l'éthique dans le sport. Ces principes abordent la question de la gouvernance, mais aussi les manquements. Comme vous vous en douterez, ces principes touchent à tout ce qui a trait au leadership et aux principes éthiques dans le sport.

J'ai été très fière de ce travail. Je crois que ce travail et l'éthique dans le sport devraient se refléter dans toutes les organisations, surtout ici au Canada. Nous ne pouvons pas baisser la garde lorsqu'il est question d'éthique dans le sport. Nous devons veiller à toujours aller plus loin, et nous devrions toujours avoir la possibilité de discuter de ces questions. Le travail que fait votre comité contribue à ces efforts. Il s'agit de jeter les bases. Il s'agit vraiment de jeter les bases qui nous permettront non seulement de nous améliorer en tant qu'organisation, mais aussi de devenir de meilleurs Canadiens.

Mme Lisa Hepfner: Je vous remercie.

Vous nous avez parlé de processus que vous avez mis en œuvre pour assurer une plus grande transparence et une meilleure reddition de compte au sein de Canada Soccer. Aimeriez-vous ajouter quelque chose à cela? J'aimerais aussi vous demander — parce que c'est une grosse histoire et que beaucoup de gens ont parlé de Soccer Canada ces derniers temps — s'il y a quelque chose qui, selon vous, a été mal interprété dans cette affaire. Aimeriez-vous apporter des précisions à quoi que ce soit, à l'intention de la population, pendant les quelques minutes qu'il vous reste?

Mme Charmaine Crooks: C'est un honneur pour moi de faire partie d'une organisation qui va de l'échelle locale jusqu'à l'équipe nationale. Cette réalité présente certaines difficultés, bien sûr, mais je considère toujours que le sport est accessible à tous, et le soccer est un sport qui est accessible à tous. On le pratique partout au pays.

Nous voulons nous assurer d'avoir un cadre et des occasions qui nous permettront de mobiliser tout le monde: les hommes, les femmes, divers groupes issus de la diversité, les communautés autochtones et les groupes très multiethniques de partout au pays. Voilà le genre d'organisation que nous voulons bâtir. Nous voulons qu'elle soit plus transparente et qu'elle repose sur la confiance, et il ne faut pas oublier nos athlètes. Nous devons faire ce qu'il y a de mieux pour nos athlètes, car ce sont eux... ils disposent de tribunes si puissantes et si importantes, et sont une source d'inspiration pour la population canadienne.

C'est ce qui me motive tous les jours. Nous voulons simplement accueillir le plus de groupes possible qui ne font pas partie de Canada Soccer et leur donner le sentiment qu'ils peuvent faire partie d'un environnement sécuritaire.

(1720)

Mme Lisa Hepfner: Je vous remercie, madame Crooks.

Je ne suis pas certaine que vous ayez suffisamment de temps pour répondre à ma prochaine question de façon exhaustive. Nous l'avons déjà quelque peu abordée aujourd'hui. Je ne comprends toujours pas pourquoi il y a un tel écart entre les salaires des joueurs et ceux des joueuses. Vous pourriez peut-être nous envoyer un mémoire après la réunion ou en parler plus tard aujourd'hui afin de nous aider à bien comprendre la situation et nous expliquer plus clairement comment vous allez atteindre l'équité salariale au soccer.

La présidente: Je vous remercie, madame Hepfner. Mme Crooks pourra peut-être répondre à cette question plus tard.

Mme Charmaine Crooks: Je serai heureuse de le faire. Je vous remercie.

La présidente: Merci.

Je donne maintenant la parole à M. Lemire pour deux minutes et demie.

Merci.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente.

Madame Crooks, êtes-vous la présidente de NGU Consultants?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Excusez-moi? Pardon?

[Français]

M. Sébastien Lemire: Madame Crooks, êtes-vous la présidente de NGU Consultants?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Oui, il s'agit de mon entreprise de consultation.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Combien de contrats, vous, votre conjoint ou un membre de votre famille ont-ils obtenus à ce jour sous forme de rémunération de la part de la FIFA?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Je n'ai jamais reçu de rémunération de la FIFA et elle n'a jamais donné de contrats à mes entreprises.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Qu'en est-il des membres de votre famille?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Aucun membre de ma famille n'a reçu de contrats de la FIFA.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Avez-vous déjà reçu de l'argent de Canada Soccer lorsque vous occupiez un poste au conseil d'administration?

Vous avez mentionné que vos activités présentes étaient bénévoles, mais, par le passé, est-ce que cela a pu faire partie de vos rémunérations?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Je n'ai jamais été rémunérée pour mes services. Je n'ai jamais fourni de services à Canada Soccer, sauf en ma qualité d'administratrice bénévole.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci.

Votre nom est apparu dans les journaux de Vancouver et dans les procès-verbaux de la Ville de Vancouver. C'était en lien avec les Jeux olympiques, à l'époque.

Pourriez-vous nous dire pourquoi? Y avait-il une controverse associée à cela?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Je suis désolée. Je n'ai pas... Aux Jeux olympiques...?

[Français]

M. Sébastien Lemire: Je parle ici des Jeux olympiques d'hiver qui se sont tenus à Vancouver en 2010.

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: J'étais administratrice des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver, de la candidature de la ville jusqu'à la réussite qui les a couronnés. Ces jeux ont laissé un riche héritage au Canada.

[Français]

M. Sébastien Lemire: À Canada Soccer, y a-t-il un partenariat avec Nike?

Avez-vous un contrat avec la CSB en ce moment?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Non. Je n'ai jamais eu de contrat avec CSB. Je me serais absolument placée en conflit d'intérêts.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Les athlètes féminines ont-elles été en contact avec des représentants de Nike issus du partenariat avec Canada Soccer?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Je ne saisis pas très bien le sens de la question, mais je ne suis l'agente d'aucune de nos joueuses. Il vaudrait mieux leur poser directement la question.

La présidente: Merci beaucoup, madame Crooks.

Merci, monsieur Lemire.

Le NPD dispose de deux minutes et demie.

À vous la parole.

Mme Bonita Zarrillo: Merci, madame la présidente.

Je suis une députée de Colombie-Britannique. Le milieu du foot, certainement en Colombie-Britannique et dans la région de Vancouver, où je me trouvais, a été secoué quand l'affaire Birarda a éclaté.

Ma question porte sur certaines des conversations qui ont lieu actuellement dans tous les milieux sportifs et non pas seulement celui du foot et sur les abus et les déséquilibres de pouvoir qui y existent.

Je vois ici que Richard McLaren et McLaren Global Sport Solutions ont qualifié la gouvernance de Canada Soccer de dysfonctionnelle et d'inefficace. C'était en 2008.

Je me demande seulement ce que vous en pensez. Je vous ai questionnée, plus tôt, sur la gouvernance. Quelle est votre opinion sur elle? Pendant votre mandat, l'avez-vous trouvée dysfonctionnelle et inefficace?

• (1725)

Mme Charmaine Crooks: Je peux seulement me prononcer sur le présent, mais non sur l'époque.

Notre conseil d'administration s'est enrichi de l'arrivée de membres très expérimentés, issus du monde des affaires. Quelques nouveaux administrateurs indépendants viennent de s'ajouter à lui aujourd'hui. Je suis fière d'annoncer que près de la moitié sont des femmes et que la majorité proviennent du secteur privé. Nous pouvons nous en enorgueillir. Progrès pour nous, beaucoup d'entre eux s'expriment dans les deux langues officielles, notamment notre vice-président.

J'estime que la formation à la gouvernance est très importante, particulièrement pour les administrateurs d'organisations sportives. Nous sommes avant tout des bénévoles, mais beaucoup d'entre nous, peut-être, ont d'autres centres d'intérêt que le sport. Parmi les éventuelles modifications actuellement envisagées pour la gouvernance des organismes, citons notamment un niveau accru de savoirfaire. Nous cherchons constamment à nous entourer de personnes compétentes.

Mais des voix manquent à ce concert, notamment, à mon avis, celles des athlètes. J'ai fait partie de beaucoup d'organismes en ma qualité d'athlète, ce qui m'a donné voix au chapitre. Nous voulons donner cette chance à nos athlètes.

En ce qui concerne la défense des joueurs, une ancienne joueuse de l'équipe nationale fait maintenant partie du conseil d'administration. Elle en fait davantage partie en qualité d'administratrice indépendante, mais elle a voix au chapitre et elle est étonnante. On ne saurait se passer de son avis, puisqu'elle est passée par là.

Plus nous suivrons cette voie, mieux nous pourrons servir l'organisation

Mme Bonita Zarrillo: Encore une question.

Canada Soccer semblait dirigé comme une entreprise. Il commençait vraiment à en avoir le comportement, en se souciant des flux de l'argent, mais en perdant de vue l'athlète. Même l'équipe nous l'a dit.

Dans votre déclaration, vous avez dit vouloir investir dans la jeunesse.

Sentez-vous que cette mentalité, celle où il suffit d'une poignée de main pour sceller un accord, a changé et qu'elle cède la place à une organisation qui se souciera des jeunes athlètes toute leur vie?

Mme Charmaine Crooks: Vous avez anticipé le début de ma réponse. Notre organisation est complexe, parce qu'elle s'occupe de diverses clientèles, des équipes locales à l'équipe nationale, en passant par des équipes professionnelles. C'est complexe, mais nous tenons à être au service de tous.

La présidente: Merci beaucoup.

La parole est maintenant aux conservateurs.

Monsieur Martel, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

M. Richard Martel: Merci, madame la présidente.

Madame Crooks, je sais qu'il y a eu beaucoup de compressions budgétaires et que cela touche votre financement.

Quelle incidence cela aura-t-il sur le développement des jeunes et sur la structure du sport amateur? Comment voyez-vous cela, dans votre plan?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Je vois la quête continue de moyens pour ne pas compromettre ce que les joueurs et les jeunes d'aujourd'hui doivent faire sur le terrain.

Nous collaborons de très près avec l'équipe technique, mais nous avons également diversifié nos partenariats dans toute la région pour accéder à des ressources. Nous ne sommes pas la seule association membre à avoir éprouvé beaucoup de contraintes financières.

Je peux vous promettre que nous nous soucierons toujours de traiter également les jeunes hommes et les jeunes femmes comme nous le faisons pour tous dans toute l'organisation.

J'espère avoir répondu à cette partie de votre question, mais je n'ai pas entendu la fin. J'en suis désolée.

• (1730)

[Français]

M. Richard Martel: Madame Crooks, concernant la formation de vos entraîneurs, quel est votre plan? Recevront-ils plus de formation? Y aura-t-il un suivi à cet égard?

Est-ce que des gens devront produire des rapports?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Nous continuerons d'intensifier la formation, particulièrement pour favoriser la sécurité dans le sport, pour tous les entraîneurs, les officiels, les administrateurs, les bénévoles et même le conseil d'administration. Personne n'échappera à la formation qui sera offerte, pour qu'elle se diffuse dans toute l'organisation.

Ça fait partie du développement d'une culture de sécurité dans le sport.

[Français]

M. Richard Martel: Qui va donner cette formation aux entraîneurs qui s'occupent des jeunes joueurs?

[Traduction]

Mme Charmaine Crooks: Un système interne nous permet déjà de l'assurer, et nous le renforcerons. Nous avons embauché des préposés au développement qui travaillent directement avec les associations membres des provinces et des territoires, en grande partie pour la reconnaissance officielle de la formation des entraîneurs à laquelle nous sommes tous sensibilisés.

Mme Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Madame Crooks, je suis curieuse de savoir. Voici ce que j'ai observé. On vous a peu questionnée, aujourd'hui, sur... On vous a questionnée parce que vous auriez été un témoin auriculaire de l'appel pendant lequel Nick Bontis a qualifié Mme Sinclair de chienne. Vous l'avez nié, même si nous possédons les preuves du contraire.

On vous a de plus questionnée sur l'entente avec Canadian Soccer Business. Nous avons sous les yeux le compte rendu de la réunion selon lequel, malgré vos dénégations, vous en avez appuyé la motion en comité.

J'ai remarqué que ces deux questions vous ont fait vous raidir et qu'elles ont reçu une réponse toute faite, énoncée presque comme une formule, mais que, aux autres, vous avez réagi plus librement, vous avez comme gloussé. Je me demande si vous mentiez. Est-ce que vous nous dites toute la vérité ou éludez-vous nos questions?

Mme Charmaine Crooks: Je rejette votre interprétation avec véhémence. Je me présente à vous pour une discussion franche, respectueuse, fidèle à l'esprit de la sécurité dans le sport. Voilà le motif de ma présence, dont je ne dévierai pas.

Que quelque chose m'ait échappé, etc., ou que je ne me la rappelle pas... J'ai proposé beaucoup de motions au fil des années que je ne me rappelle pas. Je rejette votre interprétation avec véhémence

Mme Rachael Thomas: Aujourd'hui, donc, vous n'avez éludé aucune de nos questions. Vous avez été aussi véridique qu'il vous

était possible de l'être. Vous avez dit la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Vous ne nous avez pas menti par omission.

Mme Charmaine Crooks: J'ai prêté serment avant mon témoignage devant vous. Je vous dis la pure vérité sur ce que je savais à l'époque et je vous la dis franchement.

Mme Rachael Thomas: Dans les secondes qui restent, veuillez annoncer deux mesures sérieuses que vous prendrez pour moderniser CSB.

Mme Charmaine Crooks: Je les ai déjà évoquées, et nous avons déjà commencé à les mettre en œuvre. L'une d'elles est d'examiner la durée des mandats; l'autre est de chercher le moyen d'augmenter les parrainages dans toute l'organisation.

La présidente: Merci beaucoup, madame Thomas.

Les libéraux disposent maintenant de cinq minutes.

Vous avez la parole, monsieur Housefather.

M. Anthony Housefather: Merci, madame la présidente; merci à vous également, madame Crooks.

Revenons à un point soulevé par ma consœur Zarillo du NPD, le rapport McLaren qui, bien sûr, ne date pas de 2008. Il est beaucoup plus récent. Il comportait également une rétrospective de 2019, quand 14 joueuses de l'équipe U-20 ont révélé avoir été victimes d'agressions et d'intimidation de la part de Birarda, une affaire ensuite très médiatisée.

Ce qui me semble étonnant, c'est que, à l'époque, Canada Soccer n'a pas tendu la main aux victimes alléguées. Il a simplement publié une déclaration très banale selon laquelle il ne possédait pas plus de détails sur cette affaire. Voilà qui met la puce à l'oreille. Vous n'êtes aucunement responsable de ce qui est arrivé en 2008, mais, en 2019, le conseil d'administration a semblé insensible.

Permettez que je vous questionne sur CSB. Je peux comprendre que le conseil d'administration ait eu à traiter une foule de motions à chaque réunion, mais, bien sûr, c'est l'entente la plus importante que Canada Soccer ait signée dans la dernière décennie. On pourrait croire que cette motion aurait été beaucoup plus mémorable et plus intéressante que toutes les autres.

Je sais qu'il y avait une équipe de négociateurs et des conseillers juridiques de l'extérieur, mais vous, en femme d'affaires très intelligente, vous auriez posé des questions. Avez-vous demandé aux négociateurs pourquoi ils ont accepté de signer une entente d'une durée de 20 ans qui donnait à CSB, mais non à Canada Soccer, la faculté de prolonger unilatéralement le contrat après 10 ans?

• (1735)

Mme Charmaine Crooks: Nous avions une équipe interne, comme vous le savez, dans notre organigramme. Le secrétaire général surveille de très près ces ententes. À l'époque, d'après ce que nous savions et d'après ce qu'on nous avait dit, nous avons fondé notre décision sur les renseignements présentés à l'époque. Une entente de 20 ans...

M. Anthony Housefather: Madame Crooks, je suis très désolé. J'ai peu de temps. Je comprends, mais la question était très précise.

En femme d'affaires avertie, vous savez que le conseil d'administration nomme des négociateurs, mais, quand le projet d'entente y revient, tous les membres peuvent poser des questions et trouver des failles. Avez-vous cherché à comprendre pourquoi on a accordé seulement à CSB l'option, après 10 ans, de prolonger unilatéralement l'entente de 10 ans, mais sans accorder à Canada Soccer celle de la dénoncer dans le même temps si elle tournait mal?

Mme Charmaine Crooks: Je le répète, nous avions l'occasion de signer une meilleure entente. Après IMG, nous avons eu cette possibilité de contrat avec la CSB. Selon les informations dont nous disposions, conjuguées aux versements annuels de 3 millions de dollars au moment où notre organisation éprouvait de graves difficultés, c'était une entente satisfaisante à l'époque. Cela dit, de l'eau a coulé sous les ponts et nous devons examiner...

M. Anthony Housefather: Puis-je poser une question? Je suis désolé. Je sais que vous n'êtes pas ici pour...

La présidente: Excusez-moi. Je vais interrompre les délibérations un moment.

Un micro est activé dans la salle. Quelqu'un tousse et nous entendons un écho. Pourriez-vous, tout le monde, vérifier votre lumière rouge et vous assurer que votre micro est éteint?

J'ai arrêté le chronomètre, monsieur Housefather. Je ne vous ai pas volé de temps. Allez-y.

M. Anthony Housefather: Merci, madame la présidente.

Madame Crooks, je comprends, mais encore une fois, vous maintenez qu'on vous a présenté ceci et cela. Vous étiez un membre indépendant du conseil d'administration. Nous nous demandons pourquoi vous avez opté unilatéralement pour la CSB et que vous n'avez pas examiné de soumissionnaires tels que les agences qui signaient les contrats aux États-Unis et au Mexique. Pourquoi avoir accepté une durée de 20 ans? Certes, la somme de 3 millions de dollars au départ était alléchante, mais tout le monde savait que les avantages allaient être plutôt minces par la suite. Les montants prévus dans l'entente ne dépassent pas les 4,5 millions de dollars après 20 ans.

Par exemple, vous auriez pu négocier pour que l'entente prévoie 8 millions de dollars advenant qu'une équipe fasse les Jeux olympiques, 10 millions de dollars advenant qu'une équipe soit sélectionnée pour la Coupe du monde, et 15 millions de dollars advenant que la Coupe se dispute au Canada. Nous pourrions alors parler de clauses avantageuses. Or, aucune de ces clauses ne figure dans l'entente. J'aurais pensé qu'une femme d'affaires futée comme vous le verrait.

Ma question est la suivante: avez-vous posé ces questions à l'époque ou vous êtes-vous fiée uniquement à l'équipe de négociation et aux conseillers externes, pour en arriver en fin de compte à une entente qui était mauvaise aux yeux de toutes les personnes qui l'ont examinée?

Mme Charmaine Crooks: L'entente sera modernisée. Nous sommes très conscients nous aussi des difficultés dont nous parlons

aujourd'hui. Peu importe le dénouement, nous voulons que ce soit fait dans les intérêts supérieurs de Canada Soccer. Des précédents ont été créés par d'autres associations qui avaient conclu des ententes à long terme. Quant à nous, nous en sommes au stade où nous examinons comment apporter des améliorations. Il y a une ouverture. Nous la saisissons et nous travaillons ensemble en ce sens.

M. Anthony Housefather: Je vais conclure avec une dernière question, madame la présidente. Je sais qu'il me reste seulement 24 secondes.

Encore une fois, madame Crooks, vous avez parlé de leviers, mais où sont ces leviers? Vous avez signé une entente de 20 ans qui ne comporte aucune clause de désistement. CSB a omis de payer pendant la pandémie, mais Canada Soccer n'a pris aucune mesure pour la déclarer en défaut de paiement. Pourquoi avoir signé une entente qui ne prévoit pas la création d'une ligue professionnelle féminine, mais avoir accepté par contre d'intégrer à cette entente — qui met sur pied, soi-dit en passant, la Première Ligue canadienne de soccer — les actifs de l'équipe féminine? C'est totalement illogique.

(1740)

Mme Charmaine Crooks: Nous regardons sous tous les angles ce qui pourrait résoudre ces incongruités et corriger certains aspects du partenariat.

La présidente: Merci.

Il nous reste cinq minutes pour les questions. Nous pourrions passer à une série de questions de trois minutes et d'une minute et demie, mais ce serait vraiment serré. Avez-vous posé toutes vos questions pressantes? Nous nous étions engagés à terminer la séance à 17 h 45.

Les députés sont-ils d'accord pour mettre fin à la période de questions?

M. Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Nous nous étions entendus pour conclure à 17 h 45, madame la présidente.

La présidente: Oui. Notre temps est presque écoulé.

M. Chris Bittle: Je vois les gens opiner du bonnet. Je présente donc une motion d'ajournement.

La présidente: Merci beaucoup.

Je tiens à remercier Mme Crooks d'être venue comparaître. Je remercie les membres du Comité de leur esprit de collaboration et du respect du temps qui nous était imparti.

Merci beaucoup, madame Crooks, de votre participation.

Mme Charmaine Crooks: Merci.

La présidente: Merci encore de votre présence aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.